

**COMMUNIQUE DE PRESSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AU 27 MAI 2011
CAYENNE – GUYANE**



Le Conseil d'administration de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) s'est tenu en Guyane du 23 au 27 mai 2011, sous la présidence de Madame Gabrielle NICOLAS.

Madame Gabrielle NICOLAS, nommée Présidente du Conseil d'administration de l'ODEADOM par décret du Président de la République en date du 6 janvier 2011, a ouvert la séance en présence de Monsieur Denis LABBE, Préfet de la Région.

En introduction, Monsieur François CAZOTTES a présenté à l'ensemble de membres du Conseil d'administration un panorama complet de l'agriculture guyanaise et plus particulièrement ses caractéristiques et ses défis.

Le Conseil d'administration de l'ODEADOM a principalement traité les thèmes suivants :

- présentation des travaux conduits par l'ODEADOM ;
- adoption du compte financier 2010 de l'Établissement ;
- interventions économiques concernant l'ensemble des départements d'outre-mer et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- point d'étape sur les suites du Conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) ;
- suites de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche ;
- présentation d'IKARE aux membres du Conseil d'administration.

Travaux conduits par l'ODEADOM

Isabelle CHMITELIN, la Directrice de l'Office a informé les membres du Conseil d'administration de la signature du contrat d'objectifs et de performance pour la période 2011-2013 entre l'État et l'ODEADOM en février 2011.

Le contrat d'objectifs constitue un cadre d'action pluriannuel partagé entre l'Etablissement et l'État. Le suivi se fera au moyen d'un bilan annuel présenté lors de son Conseil d'administration de l'automne.

Ce document rappelle les principales missions de l'Office, à savoir :

- la connaissance, l'expertise et la promotion des économies agricoles ultramarines ;
- l'animation des filières ;
- la gestion des aides communautaires et nationales.

Elle a en outre présenté les principaux axes de travail de l'Office sur les mois à venir.

Adoption du compte financier 2010 de l'Établissement

Les membres du Conseil d'administration ont adopté le compte financier 2010. Ce document retrace les opérations comptables enregistrées au cours de l'exercice 2010, à savoir les opérations nationales (fonctionnement de l'Établissement et interventions économiques) et celles financées sur fonds communautaires.

Interventions économiques de l'Office

Le Conseil d'administration de l'ODEADOM a rendu un avis favorable pour un accompagnement financier des projets suivants :

- le financement d'interventions et d'études nécessaires à la mise en œuvre de certaines mesures du CIOM ;
- la participation au financement du programme de promotion du symbole graphique des régions ultrapériphériques de l'Union européenne, déposé par l'ensemble des organisations représentantes des producteurs communautaires de bananes ;
- le financement nécessaire à l'inscription de 15 plantes à parfum, aromatiques et médicinales pour les Antilles et la Réunion à la pharmacopée française.

Les programmes sectoriels destinés à arrêter le cadre d'intervention de l'Office pour les deux années à venir ont été présentés et adoptés pour les filières suivantes

- « canne » en Guadeloupe ;
- « apicole » en Guyane ;
- « agriculture biologique » en Martinique ;
- « plantes à parfum, aromatiques et médicinales » à la Réunion ;
- « caprin » à la Réunion ;
- plan d'actions transversales complémentaires aux programmes sectoriels en Guadeloupe.

Point d'étape sur les suites du Conseil interministériel de l'outre-mer et suites de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche

Monsieur Jean-Pierre BASTIE, conseiller outre-mer du Directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires au sein du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, a présenté aux membres du Conseil d'administration d'une part un point d'étape sur les suites du Conseil interministériel de l'outre-mer et d'autre part le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

La mise en œuvre des mesures relatives au développement endogène a fait particulièrement l'objet de discussions au sein du Conseil d'administration, l'Office étant un des vecteurs principaux des moyens consacrés par l'État à ces mesures.

Présentation d'IKARE

En complément, Monsieur Frédéric BUFFARD, Président guyanais d'IKARE (Institut karibéen et amazonien de l'élevage) a fait une présentation de cet institut technique aux membres du Conseil d'administration.



Le Conseil d'administration décentralisé est aussi l'occasion de renforcer les liens indispensables entre l'ODEADOM et les professionnels, et d'échanger le savoir-faire et les expériences.

Des visites sur le terrain guyanais durant un jour et demi ont permis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de découvrir la grande culture traditionnelle d'exportation que représente la canne à sucre et l'avancement des nombreux projets de diversification, mis en œuvre dans le cadre des programmes sectoriels examinés en séance, tant dans les filières animales, notamment aquacoles, que végétales.



Le prochain Conseil d'administration se tiendra à Montreuil-sous-Bois du 22 au 24 novembre 2011.

Contacts presse :

Stéphane JORET : 06 79 95 29 66 - stephane.joret@odeadom.fr

Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - martine.dumortier@odeadom.fr